

Israël *vs* Palestine : un conflit plus que centenaire !

A) Aux origines du conflit

1- Naissance du sionisme

Dans l'antiquité (63 avant J.-C.), la Palestine est conquise par Rome et devient une simple province romaine. Plusieurs soulèvements juifs [(1)] ont modifié la population de ce pays : une partie a été tuée, une partie a quitté le pays (diaspora), une partie fut vendue comme esclave et une dernière partie est restée dans une Palestine misérable.
Les communautés juives en exil vont maintenir le rêve d'un retour en « Terre promise » pour rebâtir leur Temple détruit par l'empereur romain Titus en 70. Il s'agit d'un rêve messianique et religieux symbolisé par la célèbre formule « l'an prochain à Jérusalem » et qui se concrétise dans le sionisme.
Le sionisme est une idéologie politique, nationaliste, fondée sur un sentiment national juif, qui veut permettre aux Juifs d'avoir un Etat en terre d'Israël.
Le premier congrès mondial du sionisme s'est déroulé à Bâle, en Suisse, en août 1897. Mais cette idéologie s'est transformée peu à peu en un système politique, minant les valeurs démocratiques et privilégiant une définition très étroite du sionisme, celle d'une idéologie nationaliste - même si ses thuriféraires vantent en permanence la « démocratie » israélienne. Pour les Juifs, oui. Mais pas pour les non-Juifs.

2- La déclaration Balfour

Au début de la Grande Guerre (1914-1918) , les juifs combattent loyalement dans les armées de leur pays respectif. Toutefois, ceux qui vivent aux États-Unis, pays neutre, ne cachent pas leur sympathie pour l'Allemagne et l'Autriche, plus tolérantes que la Russie - et même la France - à l'égard du judaïsme. Afin de rallier les juifs à leur cause, le 2 novembre 1917, le ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Balfour, publie une lettre où il indique que son gouvernement est disposé à créer en Palestine un « foyer national juif ». Adressée au baron de Rothschild, la lettre a été en

fait rédigée en étroite concertation avec ce dernier, qui préside l'antenne anglaise du mouvement sioniste, promoteur de l'installation des juifs en Palestine.
Il n'est venu à l'esprit d'aucun de ces protagonistes que la Palestine n'était pas une terre vierge inhabitée : les Palestiniens n'ont jamais été consultés !

3- La Palestine mandataire

Pendant 4 siècles la Palestine a fait partie de l'empire ottoman (1516 - 1917). Celui-ci, allié de l'Allemagne lors de la première guerre mondiale, est vaincu et dépecé. Suite aux accords Sykes-Picot [(2)] en 1916 et de San Remo en 1920, les Français et les Anglais se répartissent les territoires du Moyen-Orient. La Palestine passe sous mandat britannique (1922-1948), la Syrie et le Liban sous mandat français. *(Pour ne pas dire « colonie » les diplomates utilisent le mot « mandat ».)* Sous le joug du colonisateur anglais, des soulèvements éclatent périodiquement et germe alors l'idée d'une nation palestinienne.
Les Palestiniens s'opposent à l'arrivée des juifs européens, de plus en plus nombreux depuis la montée du nazisme en Allemagne à partir de 1933. En 1936/37 éclate la grande révolte contre l'occupant britannique, voire contre les juifs. Ceux-ci répliquent par la constitution d'une armée secrète, la Haganah, qui deviendra l'armée israélienne après 1948.
Après la guerre de 1939/45, les juifs se soulèvent à leur tour par une série d'attentats très meurtriers pour les Britanniques qui se voient obligés d' abandonner le devenir de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies, (ONU) qui remplace la Société des Nations (SDN) en 1945.

L'Assemblée Générale de l'ONU, par la Résolution 181, décide, le 29 novembre 1947, **le partage de la Palestine** en trois entités : **un État juif** - les juifs qui représentent seulement le tiers de la population et occupent 7 % du territoire en obtiennent 54 % ; **un État arabe** - les Palestiniens 44% de la population ; **Jérusalem** et ses alentours sont placés sous contrôle international en tant que corpus separatum (corps séparé). Ce plan fut refusé par les Arabes de Palestine.

4- Proclamation de l' indépendance de l'État d'Israël

En 1948, alors que le plan de l'ONU n'est pas encore réalisé, le mandat britannique prend fin. Le lendemain, le 14 mai 1948, David Ben Gourion, alors Président du Conseil National Juif , proclame l'indépendance de l'Etat d'Israël, rapidement reconnu par les Etats-Unis et par l'URSS.
La « Déclaration d'Indépendance » parle d'un « État juif et démocratique », et promet une pleine égalité entre tous les citoyens, sans considération de religion, d'appartenance ethnique ou de sexe. Mais cela, c'est pour rassurer l'Occident. Dans la réalité…

B) Les guerres israélo-arabe

1- La première guerre israélo-arabe éclate dès le lendemain de la proclamation. Les forces armées israéliennes et les milices juives écrasent aisément la résistance palestinienne et près de 750 000 Palestiniens sont victimes d'un nettoyage ethnique ; plus de 500 de leurs villages sont détruits ! Expulsés, ces Palestiniens deviendront les « réfugiés », parqués dans les pays arabes voisins. C'est pour eux une catatophe connue sous le nom de **Nakba.**
Les États arabes voisins, non organisés, non coordonnés, entrent alors en guerre contre Israël mais ils sont battus. La Palestine est réduite à 22 % du mandat britannique !
Le 11 mai 1949, Israël est admis à l'ONU, mais à deux conditions : la reconnaissance de la Résolution 181 (le partage) et de la Résolution 194 (le droit au retour des réfugiés chez eux et/ou à leur indemnisation). Assuré ainsi de son admission, Israël fera fi de ses engagements et n'exécutera pas plus ces Résolutions que les dizaines, pour ne pas dire les centaines, qui ultérieurement, seront prises par l'Assemblée générale de l'ONU ou le Conseil de Sécurité à son encontre.

2- La guerre des six jours

La guerre des six jours s'est déroulée du 5 au 10 juin 1967 et oppose Israël à l'Egypte, la Jordanie et la Syrie. Le soir du sixième jour toutes les armées arabes sont défaites. L'Egypte perd le Sinaï et la bande de Gaza, la Syrie est amputée du plateau du Golan et la Jordanie de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est.
Le 22 novembre 1967, le Conseil de Sécurité, dans sa Résolution 242, *«exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient, soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre (...) exige « le retrait des forces armées des territoires occupés lors du conflit », et demande « le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de*
l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région, et de leur droit de vivreen paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ».

3- Guerre du Kippour ou du Ramadan

Du 6 au 24 octobre 1973, cette guerre oppose Israël à une alliance menée par l'Égypte et la Syrie et comprenant la plupart des Etats arabes. Ceux-ci espèrent récupérer les territoires perdus lors de la guerre des six jours.
La guerre cesse à la suite d'un cessez-le-feu imposé par le Conseil de Sécurité de l'ONU sur les pressions des États-Unis et de l'Union soviétique.
Ensuite par sa Résolution 338 le Conseil de Sécurité confirme la Résolution 242. La venue du président Anouar el-Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, ne change rien pour les Palestiniens, sinon que le raïs déclare à la Knesset (le parlement israélien) : ***« Il n'y aura jamais la paix dans la région tant que le problème palestinien ne sera pas résolu ».*** Il ne s'est pas trompé !

3- Soulèvements des Palestiniens (Intifadas en arabe)

La première Intifada (1987-1993) appelée aussi « guerre des pierres » se termine par les accords d'Oslo, puis la deuxième Intifada de 2000 à 2005 est
suivie par une troisième révolte en 2015.Ces soulèvements sont des réactions légitimes face aux exactions d'Israël qui a bafoué toutes les résolutions de l'ONU, a bafoué le droit international en refusant le retour des Palestiniens illégalement chassés de leur pays en 1948, ne s'est pas complètement retiré des territoires envahis en 1967, a progressivement agrandi son espace en installant de nouvelles colonies réduisant d'autant le territoire arabe qui est devenu un archipel formé d'ilots isolés , cela ressemble aux bantoustans d'Afrique du sud .

Ces 4 dessins de la région se passent de commentaires….



Pour se protéger des attentats suicides, des attaques contre ses soldats et des civils, l'Etat juif a construit un mur de séparation de plusieurs mètres de haut construit à 85 % en territoire palestinien, coupant les terres agricoles, isolant les villages, ce qui rend très difficile la vie quotidienne des habitants.

Pour un Palestinien se déplacer en Cisjordanie relève de la prouesse : depuis 1967, les axes routiers des territoires occupés sont contrôlés par l'armée israélienne qui a installé des postes militaires, des « checkpoints » et des obstacles matériels de toute sorte : barrières, blocs de béton, monticules de terre...Certaines routes sont interdites : cette ségrégation routière est illégale selon le droit international. Un professeur habitant Ramallah et travaillant à Bethléem raconte qu'il lui faut 5h pour parcourir les 50 km, quelque fois plus, rarement moins ! (Voir carte en annexe). Les passages aux « checkspoints » sont des contrôles tracassiers, humiliants pour les Palestiniens.

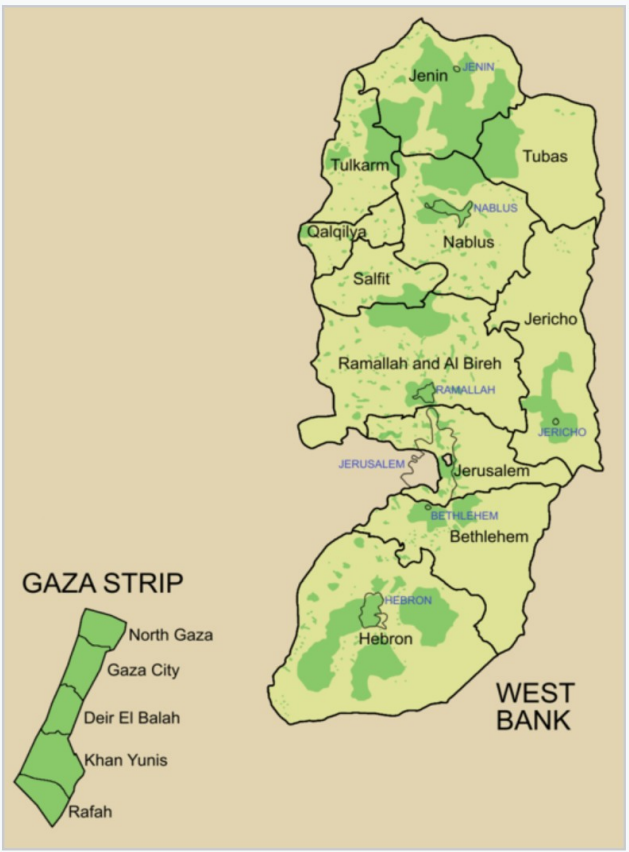
Chacune de ces révoltes se solde évidemment par des morts et des blessés : quelques-uns du côté israélien, 10 ou 20 fois plus du côté palestinien !

4- Le gouvernement palestinien

L'Autorité palestinienne voit le jour à la suite des accords d'Oslo I, signés le 13 septembre 1993 entre l'État d'Israël et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) dirigée jusqu'en 2003 par Yasser Arafat, et depuis 2005 par Mahmoud Abbas.

Le siège du gouvernement est Ramallah ; il y a une assemblée élue au suffrage universel et une police (mais pas d'armée)et des représentants dans plusieurs pays. L'Autorité palestinienne lutte pour la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël et distinct de celui-ci. Les prérogatives respectives de l'Autorité palestinienne et de l'État d'Israël, quant à l'administration de ces territoires, sont également déterminées par les accords d'Oslo I puis revues à l'occasion des accords d'Oslo II (1995). [3]

La zone C en vert clair est entièrement sous contrôle israélien (72%).



Division administrative des territoires ; les zones A et B sous contrôle total ou partiel de l'Autorité palestinienne sont indiquées en vert foncé.

Le 3 janvier 2013, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas signe un décret présidentiel imposant aux administrations l'usage du logo « État de Palestine » à la place de celui « Autorité nationale palestinienne » utilisé jusqu'à présent.
Le 31 octobre 2011, l'UNESCO admet la Palestine en tant qu'État membre.
Le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale des Nations unies accepte la Palestine en tant qu'État observateur non-membre par 138 voix pour (dont la France), 9 contre (dont les États-Unis, le Canada et Israël) et 41 abstentions (dont l'Allemagne et le Royaume-Uni), officialisant la reconnaissance d'un État palestinien au niveau international.

Les deux principaux partis politiques sont le Fatah et le Hamas. Ce dernier issu des Frères musulmans est considéré comme une organisation terroriste par les Etats-Unis et par Israël. Aux élections législatives palestiniennes du 26 janvier 2006, le Hamas obtient 74 sièges contre 45 pour le Fatah. À la suite d'une guerre de factions entre le Fatah et le Hamas celui-ci contrôle la totalité de la bande de Gaza. Remarquons que Mahmoud Abbas repousse l'organisation d'élections d'années en années depuis 2006 et son autorité est de plus en plus contestée.

C) La vraie nature de l'État d'Israël

Le 23 décembre 2016, la Résolution 2334 du Conseil de Sécurité, rappelant toutes les Résolutions précédentes précitées *« exige de nouveau qu'Israël arrête immédiatement et complètement toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est »*. Elle est adoptée par 14 voix pour, aucune opposition, les États-Unis, alors présidés par le Président Obama, s'abstenant. Mais, comme les autres, cette résolution restera lettre morte.
Fort du soutien inconditionnel de Donald Trump, le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, fait voter par la Knesset, le 19 juillet 2018, une loi fondamentale définissant Israël, comme « l'État-nation du peuple juif » avec une seule langue officielle l'hébreu , une religion officielle le judaïsme, une capitale Jérusalem.
Cette loi fondamentale exclut les arabes israéliens qui deviennent des citoyens de seconde zone . Ils habitent souvent dans les « villes mixtes » telles Lod, Ramleh, Haïfa, St Jean d'Acre où la cohabitation devient de plus en plus difficile.
La nouvelle loi fondamentale fonde « *une théocratie qui a bâti un Etat comportant deux systèmes séparés : un pour la population privilégiée, les Juifs, et un pour les citoyens palestiniens arabes de seconde classe . Israël est officiellement devenu un régime d'apartheid fondé sur la suprématie juive* ».[(4)]
Israël refuse de libérer la Palestine occupée, de reconnaître les droits des Palestiniens dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Cela a été formellement écrit dans la Charte sioniste du Likoud, encore revue en 1997 : *« Il n'y aura jamais d'État palestinien à l'ouest du Jourdain »*. En même temps, Israël refuse de donner la citoyenneté israélienne aux Palestiniens sous occupation, car cela changerait les rapports démographiques, donc in fine la situation politique du pays !
Jusqu'en 1977, tous les Premiers ministres d'Israël sont membres du parti travailliste : un parti sioniste social-démocrate fondé en 1968 et membre de l'Internationale socialiste. Puis des gouvernements de coalition se succèdent dominés tantôt par la droite, tantôt par les sociaux-démocrates. Depuis le 13 juin 2021 le nouveau gouvernement a comme Premier ministre Naftali Bennet (ultra-droite) et comme ministre des Affaires étrangères Yaïr Lapid (ancien opposant à Benyamin Netanyahou). Pour la première fois des ministres d'un parti arabe sont entrés au gouvernement mais cela risque de ne rien changer. D'après le journal *Ha'Aretz* les partis de gauche sont trop faibles et désorganisés pour infléchir la politique actuelle et ce nouveau gouvernement devrait maintenir le cap des années Nétanyahou.

D) Jérusalem et Gaza

Jerusalem la ville « Trois fois sainte » est cosmopolite : s'y mêlent de nombreuses religions, peuples, groupes socio-économiques. S'y trouvent les lieux les plus sacrés des religions juive (Mur des Lamentations) et chrétienne (Saint Sépulcre) et le troisième lieu saint de l'islam après Médine et la Mecque (l'Esplanade des Mosquées).
Israëliens et Palestiniens se disputent Jérusalem pour capitale. (Le mur de séparation traverse Jérusalem-Est).

Après la guerre des Six jours, le gouvernement israélien triple la surface de Jérusalem et annexe la partie arabe (Jérusalem-est) qui appartenait à la Jordanie. La ville est décrétée *«capitale éternelle et indivisible d'Israël et du peuple juif »*. La décision est condamnée par le Conseil de Sécurité dans sa Résolution 267 du 3 juillet 1967, qui stipule que *« toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël (...) qui tentent à modifier le statut juridique de Jérusalem sont non valides et ne peuvent modifier ce statut ».*
Le 13 juin 1980, le Conseil européen, réuni à Venise, déclare qu'il n'accepte aucune initiative unilatérale ayant pour but de changer le statut de Jérusalem et rappelle la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967 (…) Il considère que les colonies de peuplement, ainsi que les modifications démographiques et immobilières dans les territoires arabes occupés sont illégales au regard du droit international. Israël se moque éperdument de cette position prise par le Conseil européen, et, le 30 juillet 1980, la Knesset confirme Jérusalem, comme *« une et indivisible, capitale éternelle de l'État d'Israël »*. Le Conseil de Sécurité, par sa Résolution 478, condamne l'adoption de cette loi, en « violation du droit international », et demande « à tous les Etats qui ont établi des missions diplomatiques à Jérusalem de retirer ces missions de la ville sainte ».
Conséquence : tous les pays transfèrent leur ambassade à Tel-Aviv.
Aux lendemains de la première Intifada, en décembre 1987, la Jordanie renonce, en juillet 1988, à tout droit sur la Cisjordanie et Jérusalem.

Le 6 décembre 2017, Donald Trump reconnait officiellement Jérusalem « capitale d'Israël », et le 14 mai 2018 l'ambassade des Etats-Unis y est transférée.
Israël est présenté dans le monde arabe comme étant le 51ème état des Etats-Unis d'Amérique. Cela tient à la nature même des relations entre Israël et les Etats-Unis . Ceux-ci soutiennent l'État d'Israël depuis sa fondation - soutien économique, militaire et politique - Quant à Israël il sait comment orienter la politique américaine dans son seul intérêt.

Dernièrement, un nouveau plan d'expulsion de 30 familles demeurant dans Jérusalem-Est avec destruction de leurs maisons, a déclenché une révolte qui a gagné tout le pays ((du 10 au 21 mai 2021). Des affrontements se sont produits dans certaines villes mixtes comme Lod ; des roquettes lancées par le Hamas atteignent des villes juives, l'armée israaélienne riposte en bombardant des immeubles de Gaza ; bilan : 254 Gazaouis tués dont 66 enfants et 12 victimes en Israël.

L'armée israélienne s'est retirée en 2005 de Gaza après presque 40 ans d'occupation et impose un blocus à cette enclave de deux millions d'habitants depuis près de 15 ans : c'est une prison à ciel ouvert dont les Gazaouis ne peuvent sortir. Des bâtiments de la marine patrouillent au large de la côte, l'aéroport est détruit, une barrière ferme la frontière terrestre. Le taux de pauvreté est très élevé et la population ne survit que par l'aide internationale (UNRWA, UE, monarchies du Golfe...).

E) Deux exemples d' ONG israéliennes qui dénoncent la politique de leur gouvernement

L'association « *Breaking the Silence »* recueille depuis 2004 les témoignages de jeunes qui refusent de servir dans les territoires occupés et ceux de soldats qui s'insurgent contre le rôle que les autorités militaires leur imposent, ils dénoncent les abus vis-à-vis des Palestiniens, le pillage et la destruction de leurs biens. L'association organise chaque mois des visites des Territoires occupés.
L'association B'Tselem est fondé en 1989, sa tâche principale consiste à
« documenter et informer le public et les décideurs israéliens sur les violations des droits de l'Homme dans les Territoires occupés, combattre la situation de déni dominant le public israélien et aider à créer une culture des droits de l'Homme en Israël ».

F) Un Etat ou deux Etats ?

Deux Etats ? Mais dans l'état actuel c'est parfaitement illusoire. Que serait cette Palestine amputée de la plus grande partie de sa surface, sans continuité territoriale ? Il faudrait que l'État hébreu abandonne toutes ses colonies, démolisse le mur, enlève les barrières, reconnaisse la souveraineté de l'Etat Palestinien, accepte la neutralité de Jérusalem...Cela est impensable aujourd'hui mais...
Mais jamais à travers l'Histoire une occupation a été éternelle. Elle n'a eu qu'un temps, sauf à éliminer les populations indigènes, comme l'ont fait les Étasuniens, ou les Australiens, lors de la construction de leur État, ou comme a tenté de le faire le mouvement colonial de peuplement sioniste, en expulsant 90 % de la population palestinienne en 1948/49. Mais aujourd'hui les Palestiniens d'Israël représentent plus de 21 % de la population d'Israël. Et les deux États ont chacun environ 5 millions d'habitants.
(cf Maître Maurice Buttin, président d'honneur du Comité de Vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient)

La solution a plus long terme n'est-elle pas un seul Etat, binational, démocratique et laïc, peuplé de citoyens égaux en droits, où les Israéliens auront oublié leur rêve sioniste ….?

G) Le MS21 condamne fermement ce régime d'apartheid et soutient la campagne BDS France (BDS= Boycott, désinvestissement, soutien)

Cette campagne s'inspire de celle qui a été mise en œuvre contre l'Afrique du Sud dans les années 60-70 et consistant à ne plus acheter de biens en provenance de ce pays. Le « Mouvement anti-apartheid » a favorisé la fin de ce régime .
Il s'agit donc maintenant de ne plus acheter de produits fabriqués en Israël, de ne plus y investir et de ne plus le soutenir .

Rappelons les trois revendications du BDS :

*** Liberté** (fin de l'occupation, de la colonisation, destruction du mur qui balafre la Palestine, libération de tous les prisonniers, fin du blocus de Gaza

*** Égalité** (cela concerne essentiellement les Palestiniens d'Israël et ceux de Jérusalem).

*** Justice** (cela veut dire le droit au retour des réfugiés palestiniens puisque le crime fondateur, commis en 1948, a été leur expulsion).

(propos de Pierre Stambul)

Notes :

(1) 2 mai 73: chute de la forteresse de Massada
133-135 : Rébellion matée par Hadrien

(2) Accords Skypes-Picot : du nom des deux négociateurs Skypes pour le Royaume uni et Picot pour la France

(3) Accords d'Oslo : des pourparlers secrets s'engagent début 1993 à Oslo. Le 13 septembre 1993, Israël et l'OLP signaient à Washington les accords d'Oslo.

(4) Déclaration de Ahmed Tibi, député israëlien.

Sources

Le Monde Diplomatique *(Archives)*

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (Ensemble pour la justice en Palestine) : *La fin du commencement du sionisme* (Maurice Buttin)

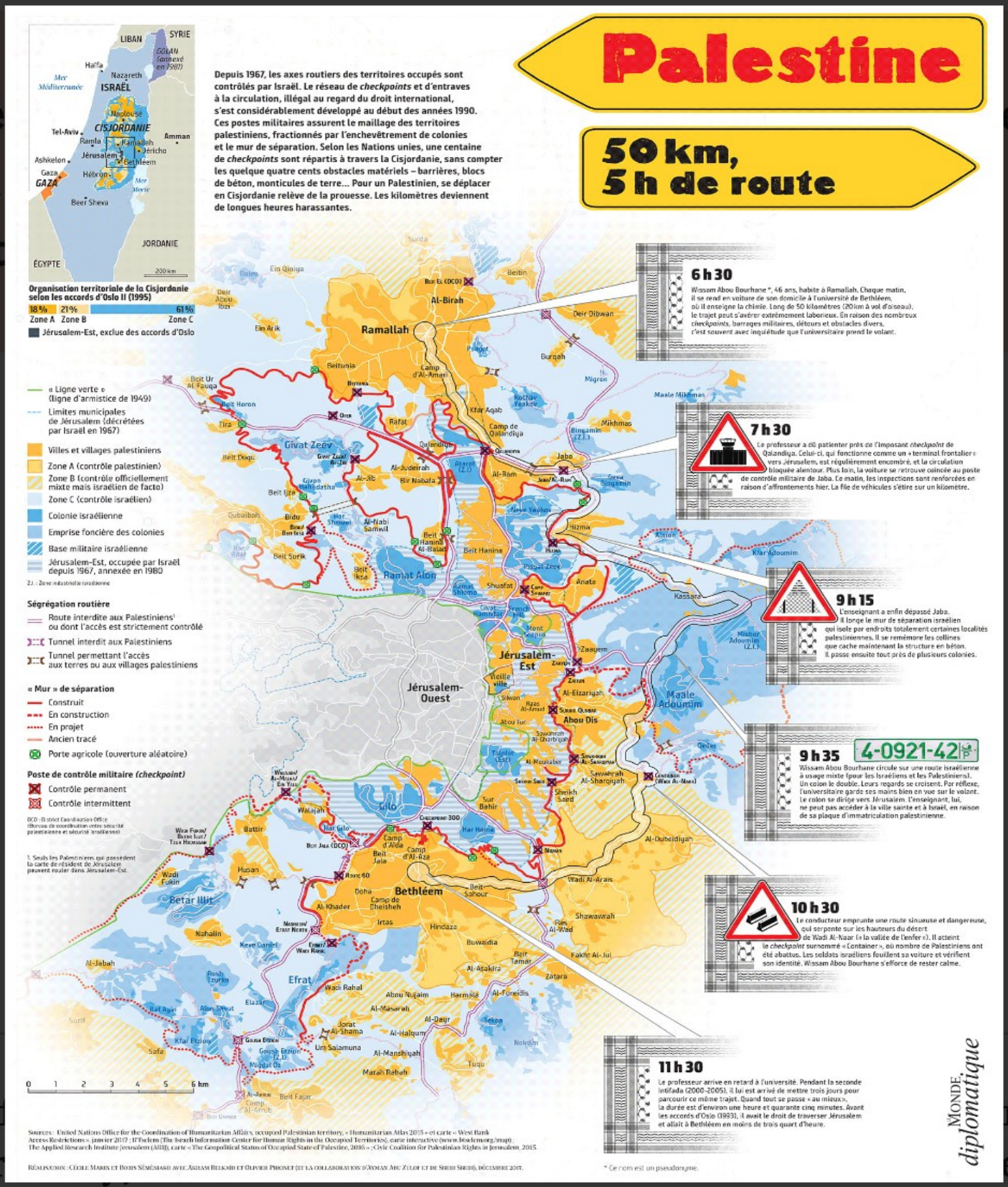
Wikipédia

UJFP (Union Juive Française pour la Paix)

Film « Le char et l'olivier » : Une autre histoire de la Palestine (1h41)

L'histoire de la Palestine, de son origine à aujourd'hui, loin de ce que les médias appellent le conflit israélo-palestinien. Experts internationaux, historiens, diplomates des Nations unies, juristes en Droit International mais aussi, témoignages de simples citoyens… Un éclairage primordial basé sur des éléments factuels incontestables, pour se débarrasser des clichés et idées reçues.
Avec les interventions de : Dominique Vidal, Alain Gresch, Leïla Shahid, Jean Ziegler, Rania Madi, Michel Warschawski...

Annexe : carte



Le parcours de 50 km dure 5h…
En rouge « LE MUR »